



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES
CONSEIL NATIONAL

POINT PRESSE CELLULE DE CRISE COVID-19 #ONCD

Paris, le 16 mars 2020

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Vous avez toutes et tous pris conscience de la gravité de la situation dans notre pays, face à l'épidémie du corona virus.

L'ensemble du territoire national est concerné par l'épidémie, avec une intensification dans les jours à venir.

Les chirurgiens-dentistes sont doublement impactés ; d'abord comme tous les citoyens, mais également comme professionnels de santé. Comme les études scientifiques tendent à le montrer tant par la concentration de la charge virale que par la distance nécessaire aux traitements, ils sont en première ligne

Depuis le début de l'épidémie, vous avez parfaitement rempli votre mission de santé publique, dans le calme et l'efficacité, appliquant les consignes des autorités sanitaires et les nôtres, et ce, malgré un manque flagrant de protections spécifiques face au virus, contribuant ainsi à soulager par votre action l'hôpital public et les soins d'urgence.

Mais aujourd'hui, devant l'accélération très importante de la propagation du virus, de sa virulence, et vu la spécificité de notre profession, il n'est plus raisonnable de continuer à s'exposer inutilement dans notre système de soins habituel et en l'absence de masques de protection FFP2, dont la quantité disponible est insuffisante pour protéger tous les soignants.

Persévérer dans cette voie ne pourrait que conduire à des contaminations supplémentaires, notamment des patients, des personnels des cabinets dentaires et des chirurgiens-dentistes.

Je vous recommande donc, de cesser immédiatement toute activité de soins non urgents et de confort, pour une durée que je souhaite la plus courte possible.

Je demande aux chirurgiens-dentistes de rester dans leur cabinet, afin de réguler dans l'immédiat le flux des urgences.

Puisque nous sommes une profession médicale, il n'est pas concevable d'abandonner les patients, en les privant des soins bucco-dentaires d'extrême urgence dont ils ont besoin.

Je souhaite la réouverture des centres de soins odontologiques afin de réaliser sous toute protection les soins bucco-dentaires invasifs que les chirurgiens-dentistes ne pourraient plus réaliser dans leur cabinet de ville.

Depuis samedi soir et l'intervention du premier ministre, nous travaillons également avec les conseils départementaux de l'ordre pour proposer, en accord avec les ARS, un maillage territorial afin d'assurer une permanence des soins bucco-dentaires sur tout le territoire et ce,

dans un délai rapide afin de se préparer à des mesures plus contraignantes qui conduiraient à la fermeture des cabinets de ville.

Cette permanence des soins devra se faire dans des conditions de sécurité maximale pour les patients et les chirurgiens-dentistes, ce qui ne peut être réalisable au vu du manque de matériel spécifique. Aussi, nous attendons une réponse forte et rapide du Ministre de la santé que nous avons sollicité.

Ce dispositif que je présenterai au ministère de la santé et de la solidarité permettra de répondre aux besoins de santé publique en matière de soins bucco-dentaires, afin d'éviter les contaminations croisées et de continuer à soulager les services d'urgence de l'hôpital public.

Mais ce n'est pas tout.

Je demande à tous les chirurgiens-dentistes en bonne santé, en dehors de leur période de garde, de venir prêter leur concours aux dispositifs mis en place pour lutter contre le virus, dans le cadre de la réserve sanitaire par exemple, ou de tout autre dispositif qui pourrait être mis en action.

Enfin, je demande à l'ensemble des organisations professionnelles de chirurgiens-dentistes, de traiter le volet économique de cette situation, afin que, dès la fin de l'épidémie, les chirurgiens-dentistes soient en mesure d'assurer les soins bucco-dentaires dont la population aura besoin.

Nous mesurons les difficultés de chacune et chacun à vivre au rythme de ces mesures contraignantes, nous voulons assurer les pouvoirs publics et les patients que notre profession répondra présente dans l'effort de solidarité nationale.

Je vous remercie.

Dr Serge FOURNIER
Président

